



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 13 décembre 2017
N°258

Pour une nouvelle économie des plastiques

Le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Économie et des Finances, ont organisé aujourd'hui à Bercy le séminaire « Pour une nouvelle économie des plastiques » autour de l'objectif « 100% de plastiques recyclés en 2025 ».

Ouvert par **Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, conclu par **Brune Poirson**, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et organisé avec le soutien d'**Ellen MacArthur** et d'**Emmanuel Faber**, PDG de Danone, ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la feuille de route « économie circulaire ».

Lancée le 30 octobre dernier, l'élaboration de la feuille de route, prévue par le plan climat de juillet 2017, doit permettre d'atteindre deux objectifs principaux :

- la diminution de moitié de la mise en décharge
- le recyclage de 100% du plastique d'ici 2025.

Ce sont des objectifs ambitieux qui témoignent d'une volonté politique forte d'amorcer un changement de modèle. L'ambition est également un signal pour stimuler la créativité et l'innovation.

En raison de leurs propriétés, de leur polyvalence et de leur faible coût, les plastiques font partie de notre quotidien. Depuis la moitié du siècle dernier, leur utilisation a été multipliée par vingt, et est amenée à doubler encore dans les vingt prochaines années. Tous les ans, 8 millions de tonnes de plastique finissent dans l'océan, l'équivalent du déversement d'un camion-poubelle chaque minute. Près de 150 millions de tonnes de déchets flottent déjà dans les océans.

Aussi, de nouvelles actions concrètes doivent être entreprises pour réduire l'impact environnemental des plastiques et accentuer leur recyclage, alors que le taux de recyclage des plastiques est seulement de 20 à 25 % en France.

Appliquer intensivement les principes de l'économie circulaire au secteur des plastiques permettrait de déclencher une vague d'innovations, d'améliorer les performances économiques et d'en réduire de manière significative les impacts négatifs.

En réponse à ces défis, il convient d'améliorer la réutilisation, la rentabilité des méthodes de recyclage, qu'elles soient traditionnelles ou plus avancées (telles que le recyclage chimique par dépolymérisation des plastiques), de progresser sur la collecte, travailler la recyclabilité et l'écoconception, notamment pour accroître les débouchés en améliorant l'incorporation de matériaux recyclés dans les nouveaux produits.

Le séminaire « Pour une nouvelle économie des plastiques », qui s'inscrit en complément des travaux menés dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route économie circulaire, a permis



de présenter de premières pistes de réflexion pour amorcer la transition vers un système circulaire viable de gestion des plastiques.

Brune Poirson a déclaré « *Nous devons collectivement trouver des solutions pour améliorer cette performance de recyclage et permettre au maximum de « boucler la boucle » des plastiques* »

Delphine Gény-Stephann a rappelé que « *notre objectif de fond est de rendre la croissance économique durable, ce qui passe notamment par une économie plus circulaire. Le développement du recyclage est un défi mais également une chance pour l'industrie française et la filière plastique. Dans cette nécessaire transformation, l'Etat s'engagera comme partenaire aux côtés des initiatives privées et de l'industrie plasturgique française* ».

Cet événement a reçu le soutien d'**Ellen MacArthur** et de sa fondation éponyme, qui a présenté à cette occasion, la version française de son rapport « Pour une nouvelle économie des plastiques ». Cette projection ambitieuse pose les bases d'un système visant à tirer parti des atouts de ce matériau tout en réduisant ses répercussions sur l'environnement.

La diffusion des principaux résultats de ces travaux de recherche constitue un moyen unique de faire naître des opportunités pour un large public.

Calendrier des prochaines étapes de l'élaboration de la feuille de route « économie circulaire » :

Du 15 janvier au 2 février 2018 : nouvelle phase de consultation publique sur le premier projet de feuille de route issue des travaux en ateliers et des contributions déposées sur la plateforme

1er mars 2018 : publication de la feuille de route de l'économie circulaire

L'économie circulaire : qu'est-ce que c'est ?

L'économie circulaire, c'est passer d'un système linéaire « Extraire, produire, consommer, jeter » à un système dont l'objectif est de refermer la boucle du cycle de vie d'un produit. Il s'agit de redonner vie aux objets, de les réinjecter dans un processus de production et de réutilisation.

L'économie circulaire est une dimension indispensable et nécessaire à une économie sociale et solidaire puissante. Une étude de France Stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain d'emplois potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique à 25 000 à l'horizon 2025.

Contacts presse :

Ministère de la Transition écologique et solidaire : 01 40 81 78 31

Ministère de l'Economie et des Finances : 01 53 18 33 80

